



Association pour la Défense de l'Environnement et la Qualité de la Vie à Ancely et Arènes Romaines

Siège social : 28, allée de la Limagne - 31300 Toulouse

✉ : adegvaar@9business.fr

🌐 : <http://a-d-e-q-v-a-a-r.com>

☎ 05 34 36 54 09

Toulouse 20 Juin 2011

CONTRIBUTION pour LE PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation)

Notre association vient déposer à l'enquête publique sur le Plan de Prévention du Risque Inondation de la ville de Toulouse. Nous estimons qu'il est très important de donner notre avis et de le faire prendre en compte, car la ville de Toulouse est une ville où la crue est très rapide, nous ne sommes pas dans une zone de plaine. Nous avons déjà subi une crue centennale de 1875 féroce, qui elle-même a été suivie d'autres crues dont les plus importantes se situent en 1952, 1997, 2000.

Notre quartier est concerné tout particulièrement (Ancely, Arènes Romaines et le bas de Casselardit), nous sommes au confluent de la Garonne et du Touch.

Nous avons travaillé sur l'étude de la SOGREAH commandée par la Ville de Toulouse et sur celle du Conseil Général. Nous sommes un peu perplexe sur les résultats de ces comptes rendus qui concluent tous les deux, que si nous subissons une nouvelle crue de l'ampleur de celle de 1875, les superficies inondables seraient moins importantes, donnant comme prétexte que le lit en amont du Bazacle se serait enfoncé, et que tout le long du lit de Garonne s'est formé des « cannelures » profondes qui augmentent la retenue d'eau, d'où le champ de course de la Céprière ne serait plus sous les eaux. Nous trouvons anormal la modification aussi importante de ligne d'eau, et l'explication peu crédible.

Nous nous interrogeons sur l'étude de SOGREAH, a-t-on employé les bons paramètres pour modéliser la robustesse de cette crue ? (Rugosité, écoulement d'eau et constructions qui sont d'autant de paramètres de calage). Nous en voulons pour preuve la construction de la résidence du « Clos Royal » qui se situe près de Garonne derrière la rue du docteur Hervé et la rocade. Cette zone avant l'étude de SOGREAH était inondable et tout de suite après cette même zone ne l'était plus, afin de pouvoir donner l'autorisation de construire le « Clos Royal » (Voir plan de construction sous mis à l'approbation du commissaire enquêteur). Ce qui nous paraît aussi aberrant, c'est lorsqu'un locataire ou un propriétaire signe un bail ou un acte d'achat, il remplit et signe un « Etat des risques naturels et technologiques » d'inondabilité de crues torrentielles. (Pièce ci-jointe). Si la municipalité a donné l'autorisation de construire c'est qu'elle a la certitude que la zone n'est plus inondable, pourquoi fait-on signer cet imprimé d'inondabilité ?

Nous tenons à signaler aussi qu'en 2000, lors de la montée de la Garonne, l'eau est arrivée au niveau de la dernière marche du perron du château de la maison de retraite de Ducis, qui en compte 6. La rue du Docteur Hervé était barrée à la circulation.

Nos demandes sont les suivantes :

- ✉ Ne pourrait-on pas relancer une étude de modélisation avec le logiciel de la SOGREAH, mais en **demandant à un expert indépendant** de fournir les différents paramètres, pour savoir si on obtiendrait le même tracé des eaux issu de l'étude SOGREAH.

- ↙ Si l'inondabilité était avérée, nous proposons entre autres la solution d'une continuité de la digue du boulevard Wagner, c'est-à-dire en partant du dessous du pont de la rocade jusqu'à Ancely. Ce qui protégerait toute la zone basse derrière la rue du Docteur Hervé, derrière la Maison de Retraite Ducis, et toute l'aire concernée ou menacée.
- ↙ Est-ce que le batardeau qui se trouve sous le pont de la rocade sera suffisant ou assez puissant pour retenir l'eau pour qu'elle n'envahisse pas le Boulevard Wagner et le bas de Casselardit, par un effet de « *chasse d'eau* » ?
- ↙ Pour mémoire : Le parking hospitalier des « Peupliers » est supposé inondable, en conséquence : arrêtons l'urbanisation du lieu et les conséquences encourues. (Cela n'a empêché la construction du Clos Royal).

En conclusion :

La mairie de Toulouse a mis en tête de son document la devise suivante :

TOULOUSE, VILLE INONDEE, VILLE INONDABLE

Cela est bien vrai, une ville qui a été inondée, sera encore inondée, tôt ou tard :

L'EAU REPASSERA LÀ OU ELLE EST DEJA PASSEE

(Phrase entendue par d'éminents spécialistes)

Le Bureau de l'A.D.E.Q.V.A.A.R